

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2013

DCM N° 13-04-11

Objet : L'Art dans les Jardins 2013 – Acceptation d'une participation financière de trois partenaires privés.

Rapporteur : M. NZIHOU, Adjoint chargé de quartiers

L'ouverture du Centre Pompidou en mai 2010 a posé un regard renouvelé sur l'art dans l'espace urbain à Metz.

De façon à favoriser l'appropriation de L'Art Contemporain par le grand public, la Ville de Metz réalise, chaque printemps depuis 2010, une exposition de sculptures intitulée « L'Art dans les Jardins » dans différents jardins messins.

Cette année encore, l'exposition « L'Art dans les Jardins » sera reconduite pour sa 4^{ème} édition, du 27 avril jusqu'au 15 septembre, et proposera de partir à la découverte d'une série d'œuvres de Denis MONFLEUR et Jean-Paul MOSCOVINO dans les jardins du boulevard Poincaré, le Jardin Botanique ainsi que dans le jardin Jean-Baptiste Keune.

Les sculptures de Denis MONFLEUR suggèrent et révèlent la présence de l'homme dans le granit et le basalte. Ses visages et ses silhouettes aux traits épurés jusqu'à l'effacement évoquent les monuments mégalithiques de la préhistoire.

Jean-Paul MOSCOVINO découpe, plie, invente formes et contre formes à la recherche des illusions d'optique. Comme de véritables origamis grandeur nature, ses silhouettes féminines surgissent et structurent l'espace par la matière colorée.

Le budget prévisionnel de cette opération est fixé à 31 500 € dont 25 500 € pris en charge par la Ville de Metz.

Trois sociétés de la région messine ont souhaité s'associer à l'accueil de ces sculptures à Metz en qualité de partenaires et participer à cette opération :

- URBIS PARK, en finançant le catalogue de l'exposition à hauteur de 3 000,00 €;

- TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT, en participant aux frais de transport des œuvres, à hauteur de 1 500,00 €;
- et le journal « LA SEMAINE » en offrant à l'événement une pleine page de cet hebdomadaire, pour une valeur de 1500,00 €

En échange de la participation de ces entreprises, leurs logos figureront sur la communication de la Ville ayant trait à la manifestation

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le projet d'exposition intitulée « L'Art dans les Jardins » envisagée de fin avril à mi-septembre 2013 pour un coût estimé à 25.500 € à la charge de la Ville de Metz,

VU l'inscription des crédits correspondant à ces dépenses au budget de l'exercice en cours,

CONSIDERANT que les sociétés URBIS PARK, TERA PAYSAGE ENVIRONNEMENT et LA SEMAINE ont souhaité s'associer à l'accueil de ces sculptures à Metz en qualité de partenaires,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCEPTER** les participations des sociétés URBIS PARK, TERA PAYSAGE ENVIRONNEMENT et LA SEMAINE pour des montants respectifs de 3 000,00 €, 1 500,00 € et 1 500,00 €
- **D'APPROUVER** les conventions de mécénat avec les sociétés URBIS PARK, TERA PAYSAGE ENVIRONNEMENT et LA SEMAINE.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de mécénat avec les sociétés URBIS PARK, TERA PAYSAGE ENVIRONNEMENT et LA SEMAINE, ainsi que tout autre document relatif à cette opération.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée,

Marielle OLESINSKI

Service à l'origine de la DCM : POLE ESPACES VERTS

Commissions : Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 1.4

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ